



Communiqué de presse  
Paris, le 24 novembre 2021

## France Energie Eolienne devient membre du Conseil Supérieur de l'Énergie

**A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2021, France Energie Eolienne (FEE) deviendra membre du Conseil Supérieur de l'Énergie (CSE) et représentera la filière éolienne au sein de l'instance consultative.**

Dans un contexte où l'éolien est la 3<sup>ème</sup> source de production d'électricité de notre pays, avec 9% de notre production nationale, FEE s'attachera à apporter au CSE toute son expertise, son volontarisme, ses propositions et sa vision au profit d'une politique énergétique française éclairée, ambitieuse et orientée vers la décarbonation de son mix énergétique.

Plus globalement, cette entrée de la filière éolienne au CSE souligne la confiance dans l'éolien, dans sa maturité et assoit son rôle essentiel dans la construction de l'avenir énergétique de notre pays. Elle marque également l'indispensable contribution de l'éolien dans la trajectoire de neutralité carbone de la France, ainsi qu'au sein des prises de position publiques sur le futur mix énergétique du pays.

**Nicolas Wolff, Président de FEE déclare :** « *Le fait que France Energie Eolienne rejoigne le CSE est une démonstration supplémentaire, après la publication du rapport RTE, que la France n'atteindra pas la neutralité carbone en 2050 sans l'éolien. FEE apportera, au sein de cette instance indispensable, toute l'expertise, le sérieux et le pragmatisme indispensables à des prises de décisions politiques et législatives urgentes pour la transition énergétique. Face aux défis qui se présentent à nous, ce collège d'experts doit faire entendre une voix claire pour porter des arguments rationnels, solides et scientifiques auprès du gouvernement, des députés et de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). Gageons que cet engagement de tous permettra d'objectiver les débats, loin de tout dogmatisme et idéologie du passé.* »

### **A propos de France Energie Eolienne :**

Créée en 1996, France Energie Eolienne est le porte-parole des professionnels éoliens français. Les 330 membres de FEE ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%. FEE consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations. FEE informe également les professionnels sur l'évolution des politiques publiques liées à l'éolien. Enfin, FEE fédère ses membres et les met en relations entre eux.

### **Contacts presse :**

#### **Agence Hopscotch**

Fostine Carracillo

01 41 34 20 93

[fcarracillo@hopscotch.fr](mailto:fcarracillo@hopscotch.fr)

#### **France Energie Eolienne**

Mattias Vandenbulcke

01 42 60 07 41

[mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr](mailto:mattias.vandenbulcke@fee.asso.fr)